



la feuille

Saint Médard sur Ille

JUILLET - AOÛT 2017

INFORMATIONS

Bibliothèque municipale

- Esti'Val d'Ille-Aubigné #6 - Du 23 juin au 16 juillet

Dans le cadre du festival lectures Esti'Val d'Ille-Aubigné, la communauté de commune propose en partenariat avec les bibliothèques, de nombreuses animations et spectacles gratuits ouverts à tous (programmation en ligne sur le site de la commune).

La bibliothèque de St Médard organise un goûter lecture **samedi 8 juillet** à partir de 15h, place de l'église. Un atelier construction d'une cabane en bambou /osier ainsi que des lectures et des présentations des derniers achats de la bibliothèque seront proposés. La Communauté de Communes mettra sa Bibli'mobile (transats, tablettes, liseuses, albums...) à la disposition du public. Goûter et boissons offerts.

Retrouvez également dans les bibliothèques et médiathèques du Val d'Ille-Aubigné des pochettes de lectures pour l'été.

- Cap BD 2017 - 7 juillet

La soirée de clôture de l'édition 2017 aura lieu vendredi 7 juillet à Mouazé lors de La Grande Soirée de Lectures Esti'Val d'Ille-Aubigné :

- À partir de 19h00 pique-nique et lectures papier et numérique
- 20h00 résultats de CAP BD 2017
- 21h30 Blind test sur les musiques de film
- 22h45 diffusion en plein air du film "Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec" de Luc Besson.

Tous les détails sur le blog : lecture.valdilleaubigne.fr

ASSOCIATIONS

Citations du Club de l'Amitié pour les mois de juillet - août...

Juillet ensoleillé remplit cave et grenier.

Juillet, orage de nuit, peu de mal, mais que de bruit !

Il faut cueillir les choux, l'un des trois premiers jours d'août.

En août comme aux vendanges, il y a ni fêtes, ni dimanches.

Fête communale 2017

Pour la 2ème année, les 19 et 20 août, la fête communale annuelle organisée par le comité des fêtes aura lieu dans le centre bourg. Le samedi soir, restauration moules-frites / galettes-saucisses, fête foraine, vers 22h30, feu d'artifice près de la salle des sports et soirée animée par le groupe Winder's.

Dimanche, vide grenier à partir de 7h dans le bourg sans réservation.

Attention ! Le bourg subira quelques perturbations au niveau de la circulation : à partir du mardi 15 août à 17h, le stationnement y sera interdit et à partir du samedi 19 août à 9h, la circulation y sera interdite et cela jusqu'au dimanche 20 à 19h. Merci à chacun de respecter ces consignes pour le bon déroulement de la fête. Le CdF.

AGENDA

JUILLET

Mercredi 5, 12 et 19 à la cantine

Repas intergénérationnel ; les personnes retraitées intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie une semaine avant (5€).

Samedi 8 à 15h, place de l'église.

Atelier construction d'une cabane en bambou / osier (voir ci-contre).

Lundi 10 à 20h30 – Salle de conseil

Conseil municipal ouvert au public.

Ordre du jour sur www.smdsi.fr

Mardi 11 à 19h – Salle polyvalente

Conseil communautaire du Val d'Ille-Aubigné

Dimanche 23

Pardon à la chapelle Sainte Anne des Bateliers à 10h30, célébration d'une messe et procession des bannières. A 15h30, temps de prière et adoration du St Sacrement. Prévoir son pique-nique. Boissons/gâteaux sur place.

Contact : 02.99.55.24.91

AOÛT

Samedi 19 et dimanche 20

Fête communale annuelle organisée par le comité des fêtes dans le centre bourg (voir ci-contre).

Contact : 02 99 55 54 46

Mercredi 30 à la cantine

Repas intergénérationnel ; les personnes retraitées intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie une semaine avant (5€).

SEPTEMBRE

Vendredi 8 – 19h – Salle des sports

Forum des associations.

Restauration sur place.

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2017

- L'association Familles rurales sollicite la commune pour le versement d'une subvention pour le fonctionnement du centre de loisirs d'Andouillé-Neuville et pour les frais de déplacements pour l'accueil de loisirs des enfants de la commune pendant l'été 2017. Le conseil municipal après en avoir délibéré propose une prise en charge de 7.50 € pour l'accueil et de 3,96 € pour le déplacement par jour et par enfant habitant St Médard.

- Mr Romain LEMARCHAND, adjoint à la voirie propose la numérotation des lieux-dits suivants : Beauregard, La Landrais, Le Domaine, La Croix Herbelle, la Perrière Collin, La Bouftière et les 4 chemins. Le conseil municipal approuve cette numérotation et précise que les plaques sont fournies par la commune en revanche, la mise en place des plaques est du ressort des propriétaires.

- La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné élabore un nouveau Programme Local de l'Habitat, un référent élu de la commune doit être nommé pour siéger aux ateliers de travail. Le Conseil Municipal désigne Régine LEDREUX référente pour la commune.

- Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la nouvelle charte de gouvernance pour l'élaboration du PLUI (plan local de l'urbanisme intercommunal). Cette nouvelle charte fait suite à la modification du périmètre de la communauté de communes avec l'ajout de 9 communes au 1^{er} janvier 2017.

- La commune souhaite réaliser, rue de Brou, des logements sociaux locatifs et des cellules de santé. L'EPF (établissement public foncier) se porte acquéreur pour le compte de la commune. L'EPF et la communauté de communes ayant donné un avis favorable, le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention opérationnelle d'actions foncières.

- la DUP (déclaration d'utilité publique) du projet de suppression du PN 11 a été soumis à enquête du 27-03 au 27-04-2017. Le commissaire enquêteur donne un avis favorable sur chaque point de la DUP. Le PLU doit être mis en compatibilité avec ces prérogatives (déclassement et reclassement de la RD106 et la RD521). Le conseil municipal approuve les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que le procès-verbal de l'examen joint.

- le conseil municipal approuve et valide la réglementation sur l'utilisation du skate park.

COMMUNAUTE de COMMUNES du VAL d'ILLE-AUBIGNÉ

En juillet, bougez avec la navette Mobi Futé

Du 3 au 28 juillet, la navette passera à Saint-Médard-sur-Ille (arrêt dans le bourg) le jeudi à partir de 13h pour rejoindre le Domaine de Boulet à Feins. Le transport Mobi Futé est gratuit. Les réservations sont obligatoires. La Communauté de communes vous contactera le matin (par téléphone) pour vous confirmer l'horaire exact de passage de la navette. Pour le retour, un départ de Feins est prévu à partir de 17h.

Réservation . jusqu'à 17h la veille du départ en appelant au 02 99 69 86 01
. ou sur www.valdille-aubigne.fr/navette

> Renseignements : mobilites@valdille-aubigne.fr ou au 02 99 69 86 01

Croisières sur le canal

À Melesse, la société Locaboat vient d'ouvrir une base relais devant la maison éclusière de Bouessay. Voguez en pénichette sans permis jusqu'à Saint-Martin- sur-Oust, en passant par Rennes, sous le pont aux neuf arches de Pont-Réan et au pied des falaises de l'Île-aux-Pies. > www.locaboat.fr - 03 86 91 72 72

Le radeau utopique – Les escales au Val d'Ille-Aubigné

• **GUIPEL** - Sur le site de La Plouisière

> **Mercredi 12 juillet** : Entre 14h et 18h - Arrivée du radeau / 19h-22h - Tablee utopique / 22h30 - Projection flottante du film *Ille-Errance*

> **Jeudi 13 juillet** : 17h-19h - Atelier de cuisine utopique / 19h-20h30 - Buvette et restauration utopique / 20h30 - Représentation du spectacle *L'Utopie d'après Thomas MORE* / à partir de 21h30 - Grande fête utopique

> **Vendredi 14 juillet** : Entre 9h et 11h - Le grand départ

• **SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE** - Sur les berges du canal

> **Samedi 15 juillet** : Entre 14h et 18h - Arrivée du radeau / 19h-22h - Tablee utopique / 22h30 - Projection flottante du film *Ille-Errance*

> **Dimanche 16 juillet** : 15h-17h - Atelier de cuisine utopique / 17h-18h - Buvette utopique / 18h-19h - Spectacle *L'Utopie d'après Thomas MORE* / à partir de 19h - Grande fête utopique

> **Mardi 18 juillet** : Entre 9h et 11h - Le grand départ

Les "Arts ailleurs" en août

"Les Arts Ailleurs" de l'été vous donnent rendez-vous le samedi 26 août à la plage de l'Étang du Boulet à partir de 19h. Le public pourra y découvrir la musique de King Huggy and the Calypso Combo... Entrée libre, repas et buvette sur place.

> Infos : 06 82 07 30 34 - lesartsagahard.org

INFOS PRATIQUES

Frelons asiatiques

Du 1^{er} mai au 1^{er} décembre, la communauté de communes prend en charge la destruction des nids. Vous devez appeler la FGDON au 02.23.48.26.32 qui enverra un prestataire pour l'enlèvement.

Economisons l'eau !

Un arrêté préfectoral de maintien en alerte sécheresse du département a été pris le 12 avril 2017. Chacun est invité à adopter une conduite écoresponsable pour éviter tout gaspillage d'eau. Sont interdits : le remplissage des piscines privées, l'arrosage des pelouses et massifs en journée, le lavage des voitures hors station, le nettoyage des façades, toitures et terrasses.

CONTACTS

Mairie

Du lundi au vendredi	8h30 – 12h
Samedi	10h30 – 12h

Contact : 02.99.55.23.53

mairie@smdsi.fr ; www.smdsi.fr

Bibliothèque – Horaires de juillet (fermée du 1^{er} au 22 août, reprise des horaires habituels dès le 23 août)

Mercredi	10h00 – 12h30 14h30 – 18h00
Samedi	10h30 – 12h30

Contact : 02.99.55.66.40

bibliotheque@smdsi.fr ;
www.smdsi.fr/bibli

Cette feuille, ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site : www.smdsi.fr

Vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information en envoyant un mail à : mairie@smdsi.fr

- Responsable de la publication : Lionel VAN AERTRYCK, Maire
- Edition et impression : Mairie de St Médard sur Ille

Ne pas jeter sur la voie publique

**Pour annoncer un évènement dans la
feuille de septembre, contacter la
mairie avant le 20 août 2017.**

OSVIDH / OCSPAC

L'OSVIDH et l'OCSPAC proposent un séjour itinérant aux jeunes de 13 à 16 ans pendant les vacances d'été au Pays Basque ainsi que des journées sportives et de loisirs pour les enfants de 10 à 16 ans.

Tel : 06.98.57.76.14 / 06 82 18 04 67

ocspac35250@yahoo.fr /
contact@osvidh.fr